

1 ère manche du challenge de régularité de pêche au coup

Dimanche 13 mars 2016

- Nombre de place limité à 50 pêcheurs.
- La mise de 10 € est payable le jour de l'inscription.
- Inscriptions à partir du samedi 20 février à 10 heures pour les adhérents.
- Inscriptions à partir du samedi 05 mars à 10 heures pour les extérieures.
- Des tickets numérotés d'ordre d'arrivée seront distribués dès 7 h00 le matin.
- Si 1 pêcheur ayant retiré son ticket ne se présente pas le jour même avant 18 heures, il perdra sa place d'ordre d'arrivée.
- Les pêcheurs ne pouvant pas se déplacer pourront se faire inscrire le 1^{er} jour de l'inscription uniquement par un membre de leurs familles sur présentation de la carte de pêche du pêcheur à inscrire.
- Tous pêcheurs pourront inscrire un seul autre pêcheur le lendemain à 10 heures sur présentation de la carte de pêche du pêcheur à inscrire.
- Aucun repas n'est prévue le jour du concours soyez donc prévoyant.

P/o le conseil d'administration

Le président :

Michel Desmory